

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : Le Relais Petite Enfance « La Coccinelle »

Gestionnaire du relais petite enfance : Commune de La Tour de Salvagny

Période contractuelle du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026



SOMMAIRE

Préambule	Page 3
1. Caractéristiques administratives du relais petite enfance	Page 4
2. Fonctionnement du relais petite enfance et moyens au service du projet	Page 5
Les moyens humains	Page 5
Le planning des actions	Page 6
Les locaux	Page 6
Le matériel	Page 7
3. Le contexte territorial du relais petit enfance	Page 7
4. La formalisation du projet	Page 9
Mission 1 : l'information et l'accompagnement des familles	Page 9
Thème 1 : informer les familles	Page 9
Thème 2 : accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel	Page 10
Mission 2 : l'information et l'accompagnement des professionnels	Page 11
Thème 1 : offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels	Page 11
Thème 2 : accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques	Page 12
Mission 3 : Promouvoir le métier d'assistant.e maternel.le	Page 13

PRÉAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du RPE, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. CARACTERISTIQUES ADMINISTRATIVES DU RELAIS PETITE ENFANCE

RPE :
Adresse administrative : centre associatif du vieux-bourg – 3 rue du Vingtain
Numéro(s) de téléphone : 04 78 48 87 32 – 06 74 10 00 11
Adresse email : betty.fiorenzano@salvagny.org
Date de création : 1998

Gestionnaire :
Nature juridique : Commune de La Tour de Salvagny
Adresse : allée de la mairie – 69890 La Tour de Salvagny
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur RPE : Mme Laetitia CHARNAY – Responsable Pôle Population
Coordonnées de contact : laetitia.charnay@salvagny.org – 04 78 48 88 62

Communes et intercommunalités couvertes par le RPE
La Tour de Salvagny

2. FONCTIONNEMENT DU RPE ET MOYENS AU SERVICE DU PROJET

➤ Les moyens humains :

L'animatrice du RPE	
Nom - Prénom	FIORENZANO Betty
Date d'embauche	24 mai 2000
Formation initiale	Assistante sociale
Expérience(s) professionnelle antérieure	Assistante sociale (environ 1 an)
Durée de travail hebdomadaire au RPE	15 heures soit 0,42 ETP

- 1 animatrice affectée au relais pour 15 h par semaine, soit 0,42 ETP
- 3 temps collectifs de 4 h 15, en dehors des congés scolaires : 65% du temps alloué
- Missions d'information et de suivi, effectuées sur le reste du temps alloué, soit 35%

Les points forts :

- Une connaissance du territoire,
- Des temps collectifs qui permettent de recevoir régulièrement toutes les assistantes maternelles adhérentes,
- Relais bien implanté et connu sur la commune.

Les difficultés :

La principale est le fait qu'il n'y a pas de lieu fixe affecté au relais, d'où :

- Difficulté pour l'accès à l'information des assistantes maternelles et des familles,
- Rendez-vous et entretien en mairie et non sur un lieu « Petite enfance ».

➤ **Le planning et les actions :**

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du RPE sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	<i>Horaires</i>	8h15 - 12h30			8h15 - 12h30	8h15 - 12h30	
	<i>Horaires</i>						
Après - midi	<i>Horaires</i>		14h - 16h15				
	<i>Horaires</i>						
Total heures		4h15	2h15		4h15	4h15	

Le RPE est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Oui à moyen terme.

➤ **Les locaux**

Locaux provisoires au vieux bourg dans l'attente du pôle Petite Enfance

Un bureau en mairie avec un téléphone fixe, portable et un adresse électronique dédiée

Toutes les activités du RPE se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le RPE...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	x	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Vieux Bourg + Mairie	x	
... a une signalétique	x	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	x	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	x	
... dispose d'une salle de réunion	x	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	x	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au RPE comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		x

Pour assurer un accueil de qualité attendu du référentiel national des relais petite enfance, la commune s'est engagée sur un projet de restructuration du Restaurant scolaire en pôle Petite Enfance (EAJE + RPE) + restaurant scolaire. Les travaux ayant débuté en été 2022, l'échéance prévisionnelle de livraison est pour l'été 2024.

Des activités du RPE se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage
Mairie	Allée de la mairie	Partie administrative et permanence

➤ Le matériel

Matériel à disposition		
Le RPE dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un téléphone portable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un ordinateur fixe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
... un ordinateur portable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un photocopieur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... une imprimante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un accès à internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un logiciel de gestion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
... une adresse mail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... matériel pédagogique et d'animation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un véhicule	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

3. LE CONTEXTE TERRITORIAL DU RPE

Relais existant depuis 1998, implanté sur La Tour de Salvagny et géré par la commune, qui permet :

- une sociabilisation des enfants en mode de garde individuel
- une rupture d'isolement pour les professionnelles
- une promotion du mode de garde individuel, utile pour les familles de la commune

Relais bien implanté dans la commune avec plus de la moitié des assistantes maternelles qui sont adhérentes, et connues des familles.

Une coopération active existe entre ce service et les acteurs de la petite enfance : PMI et CAF.

Le relais a toujours été situé au centre du village ; au-dessus de la mairie à l'origine, puis dans les locaux de l'EAJE, dans ceux de l'école et actuellement dans les salles du Vieux Bourg.

Il a été déplacé en fonction des besoins des autres structures et services : ce point faible a été mis en évidence rapidement.

La création du pôle Petite Enfance est la solution apportée au niveau localisation et organisation du service.

Diagnostic local :

- ❖ 78 % des couples avec enfants travaillent tous les 2 : une demande de garde importante sur la commune,
- ❖ 111 familles monoparentales avec enfants : peu de solution de « rechange »,
- ❖ 91% d'actifs occupés,
- ❖ 62 % des allocataires de La Tour de Salvagny bénéficient d'une allocation enfance jeunesse,
- ❖ 14 assistantes maternelles adhérentes au relais en 2021/2022 sur 21 agréées et actives : forte implication (les deux tiers),
- ❖ 40 enfants, représentant 40 familles, accueillis au relais,
- ❖ Des familles qui choisissent les assistantes maternelles car elles sont adhérentes du RPE,
- ❖ Des temps de regroupement qui permettent :
- ❖ Pour les assistantes maternelles, le partage de leurs connaissances et expériences professionnelles,
- ❖ Pour les enfants, une socialisation avant l'école
- ❖ Un lien fort entre les structures de la commune : les demandes de garde sont centralisées entre l'EAJE et le RPE pour répondre à plus grand nombre de familles.

Enjeux :

- Conforter le Guichet unique pour les demandes de garde : permet la visibilité des familles sur les possibilités existantes, en mode de garde individuel ou collectif,
- Être un interlocuteur privilégié des familles qui cherchent de l'information,
- Être le médiateur entre les assistantes maternelles et les familles en cas de conflit sur le contrat,
- Permettre la sociabilisation de l'enfant,
- Rompre l'isolement des assistantes maternelles,
- Renforcer les bonnes pratiques des assistantes maternelles,
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles,
- Informer des droits et devoirs des utilisateurs,
- Suivre l'actualité qui régit les relais petite enfance,
- Maintenir le niveau de formation et d'information de l'animatrice.

La volonté de la commune dans le secteur de la petite enfance est de travailler sur plusieurs axes et proposer différentes actions :

- Conserver et améliorer le guichet unique Pôle Petite Enfance pour les parents : un seul interlocuteur pour les diriger vers les offres de garde les plus appropriées, et fonction des places disponibles
- Renforcer le travail entre les différentes structures, RAM, EAJE, écoles maternelles, pour permettre d'enrichir les projets et activités proposés aux enfants
- Développer les liens avec les associations autour d'actions ou de thématiques communes : seniors, associations environnementales...
- Développer le lien avec les parents autour de projets liés à la parentalité : conférences, cafés des parents, activités festives...
- Etudier les horaires de l'EAJE afin de répondre aux attentes des familles : plage plus grande d'ouverture en journée et pendant les congés scolaires, adaptation aux horaires des temps périscolaires...
- Etudier la possibilité d'ouverture du RPE sur une journée complète
- Développer l'information auprès des parents et des assistantes maternelles pour faire connaître le RPE et développer l'adhésion des familles

Les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

- Participation de l'animatrice à la Commission d'attribution des places en EAJE
- Participation aux Comités de pilotage
- Participation aux Réunions CAF pour le Relais
- Partenariat avec les autres relais : réunions Métropole secteur Nord RAM et CAF 2 fois à 3 fois par an
- Partenariat avec la PMI 2 fois par an

Les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire :

- pendant le Covid en suspend ,
- partenariat à redémarrer avec la bibliothèque, l'EAJE (rencontres et activités) , les écoles, le service Seniors de la commune, l'école de musique, les pompiers (visite avec familles et assistantes maternelles), les fermes pédagogiques de la région.

4. LA FORMALISATION DU PROJET

MISSION 1 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Thème 1 : Informer les familles

➤ **Informar les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire**

Les familles ont besoin d'information à la fois sur les modes de garde existant sur la commune, mais aussi sur les conditions réglementaires du mode de garde individuel (comment ça marche ?)

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none">- Actuellement, pas de point information spécifique.- Un numéro de téléphone affecté à l'animatrice RPE et communiqué sur les différents supports de communication de la commune (site, guide familles, accueil mairie)	<ul style="list-style-type: none">- Accentuer la visibilité du Relais auprès des familles- Accentuer la visibilité de ce numéro de téléphone, en particulier pour les nouvelles familles

➤ **Actions à mettre en place :**

- Déplacer le RPE dans le nouveau Pôle Petite Enfance, à horizon 2024
- Créer dans ce Pôle un espace reconnu et identifié d'information Petite Enfance, avec documentation et permanences : création d'un livret d'accueil de l'enfant
- Veiller à la participation de l'animatrice aux différentes réunions CAF.

Dans l'attente de ce lieu, les actions prévues :

- Mise en place de permanences en mairie à destination des familles qui cherchent de l'information : la périodicité reste à travailler – Objectif de mise en place septembre 2022

- Création d'une liste de diffusion des familles, avec leur accord pris lors d'un 1^{er} contact. Cette liste permettant d'envoyer les informations aux familles qui le souhaitent, en termes de réglementation ou d'activité du RPE
- Accentuation de la communication concernant l'existence et les missions du relais :
 - o Utilisation des supports de la mairie
 - o Développement de sa visibilité sur le site monenfant.fr : référencement, suivi...

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> - Une réelle méconnaissance du fonctionnement de l'accueil individuel par les familles - Une demande importante de conseils quant aux différents modes de garde 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation les assistantes maternelles et les familles - Accompagner les parents dans leur rôle d'employeur

➤ **Actions proposées :**

- Mettre en place des rencontres entre les familles et les assistantes maternelles lors des temps collectifs,
- Proposer lors d'un 1^{er} contact avec une famille de venir au relais lors d'un temps collectif,
- Inviter les parents aux manifestations organisées,
- Organiser une journée pour découvrir le relais : portes ouvertes, exposition photos, goûter...
- Recréer du lien entre les parents et les professionnels,
- Utiliser les permanences pour aider les parents dans leur rôle d'employeur.

Le relais petite enfance souhaite s'engager dans la mission renforcée « le guichet unique d'information » :

Dans les faits, les 2 structures EAJE et RPE travaillent ensemble depuis longtemps pour traiter les demandes de garde des familles.

Enjeux :

- Traiter le maximum de demande de garde grandissantes des familles,
- Apporter l'information juste et objective sur les différents modes de garde aux familles,
- Apporter aux familles une réponse adaptée à leurs besoins et à leur budget,
- Nécessité de proposer aux familles un seul point d'entrée identifié, pour toutes leurs demandes « petite enfance », information, garde, aide ponctuelle ou autres.

Actions proposées :

- Un seul point d'accueil et de centralisation des demandes auprès de l'animatrice du RPE :
 - o 1 adresse électronique de contact type petiteenfance@ltds.org
 - o 1 tableau de suivi pour les 2 responsables des structures ou un logiciel commun
 - o Accueil physique au pôle Petite Enfance à terme et dans les permanences en attendant
- Accentuer l'utilisation et la promotion du site monenfant.fr auprès des familles :
Formation de l'animatrice nécessaire sur ce site

MISSION 2 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET DES ENFANTS

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informers les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none">- Des temps d'échanges qui ont lieu pendant les temps collectifs ;- Difficile pour les assistantes maternelles de trouver du temps en dehors des heures de garde des enfants.	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer l'accompagnement des professionnels dans le cadre de leur demande d'information ;- Proposer un espace dédié aux échanges.

➤ Actions proposées :

Le pôle Petite Enfance sera le lieu privilégié d'échanges, pour les professionnels comme pour les familles

Dans l'attente, création des services suivants, intégrés ensuite au Pôle :

- ❖ Mise en place de rendez-vous téléphoniques ou physiques, dans les locaux de la mairie dans un 1^{er} temps
 - Pour les assistantes maternelles qui le demandent
 - Pour les candidates afin d'expliquer le métier
- ❖ Mise en place d'une liste de diffusion de tous les professionnels de l'accueil individuel, assistantes maternelles et employés à domicile : envois réguliers d'information les concernant, avec leur autorisation
- ❖ Création d'un flyer d'information sur le métier et les formations
- ❖ Développement de la promotion du site monenfant.fr auprès des professionnels et les assister dans leurs démarches : formation prévue de l'animatrice sur ce site

Si besoin, les orienter vers les autres permanences de la commune : écrivain public ou assistance juridique.

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none">- Temps collectifs organisés sur 3 matinées avec propositions d'activités et de déroulement de chaque matinée préparée en amont chaque semaine par l'animatrice.	<ul style="list-style-type: none">- Accueillir et accompagner les enfants de moins de 6 ans- Favoriser la socialisation de l'enfant par le contact avec les autres- Favoriser le développement de l'enfant, en respectant son rythme (couchage, phase de jeu...)- Créer un univers sécurisant et stimulant pour l'enfant- Demandes des professionnels pour pouvoir travailler sur 1 journée pleine de temps collectif- Intégrer à ces temps des intervenants extérieurs sur des thèmes professionnels : psychomotricité, musique...

➤ Actions proposées :

Pour l'instant, les locaux ne permettent pas d'envisager un autre fonctionnement des temps collectifs en termes d'horaires

Avec le Pôle Petite Enfance, les locaux dédiés au RPE bénéficient de couchettes et d'espaces appropriés à un accueil sur une journée complète.

Le travail sur la mise en place et la périodicité de ce type d'accueil sera effectué avant l'ouverture de cette structure.

Dans la configuration actuelle :

- renforcer des actions existantes avec intervenants extérieurs,
- utiliser les compétences des assistantes maternelles pour créer en collaboration avec l'animatrice, un projet pédagogique sur le long terme,
- organiser des sorties pour l'ouverture des enfants vers l'extérieur et créer du lien entre eux.

➤ Le RPE souhaite s'engager dans la mission renforcée « l'analyse de la pratique » :

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<ul style="list-style-type: none">- Les temps collectifs permettent de constater le besoin qu'ont les professionnels de discuter des situations rencontrées,- L'animatrice ou les collègues ne sont pas les interlocuteurs pour discuter de ces situations : un besoin émerge d'une aide extérieure pour traiter ces problématiques et accompagner les professionnelles dans leur gestion,- Ce temps d'échange doit être fait en dehors de leur temps de travail,- Cette analyse de la pratique conforte les professionnels dans leur rôle d'éducateur et leur permettent d'évoluer en fonction des besoins des enfants.

➤ **Actions proposées :**

- Organiser et proposer une session d'analyse tous les 2 mois avec des professionnels (psychologues, psychiatre...),
- S'assurer qu'un maximum d'assistantes maternelles profite de ces sessions,
- Proposer ces actions à tous les professionnels du territoire, même non adhérentes au RPE.

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

Le relais est engagé dans le parcours de formation des professionnels.

➤ **Actions proposées :**

- Continuer à proposer des formations par les organismes de formation, ou de la Commune aux assistantes maternelles,
- Terminer la formation en cours en psychomotricité de base (fait en 2022) en proposant le cycle d'approfondissement,
- Renouveler les formations déjà faites et les proposer aux nouvelles assistantes maternelles : langage, premiers secours,
- Faire des sondages sur leurs besoins pour proposer des formations en adéquation à ces besoins.

MISSION 3 : PROMOUVOIR LE METIER D'ASSISTANT MATERNEL

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none">- Un nombre de professionnels en stagnation, voire en diminution,- Une difficulté à trouver de nouvelles assistantes maternelles,- Un métier en perte de vitesse.	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir un nombre suffisant de professionnels sur le territoire pour faire face à la demande croissante des familles,- Faire connaître ce métier et cette solution qu'est la garde individualisée.

➤ **Actions proposées :**

- Participer à la semaine des assistantes maternelles chaque année et le communiquer sur les supports dédiés,
- Evaluer le fonctionnement du RPE pour l'améliorer : présence des assistantes maternelles aux temps collectifs en fonction des activités proposées, nombre de familles reçues et informées...
- Utiliser les outils de communication de la mairie de manière régulière : photos, interview, articles d'actualités...
- S'engager dans le repérage des personnes à former pour devenir assistant maternel, dans le cadre des instances de la commune : CCAS, demande de logements, branche Emploi.